



HFTP®

Hospitality Financial and
Technology Professionals

Règlementation générale européenne de protection des données (GDPR)

Outil de conformité pour l'industrie hôtelière

LETTRE-TYPE : **requête de conformité du vendeur**

La lettre ci-jointe est un modèle destiné à être utilisé par des organisations spécialisées dans l'hébergement afin de se renseigner sur la conformité GDPR de leurs fournisseurs. La lettre demande aux fournisseurs de soumettre leurs politiques actuelles de confidentialité et de sécurité des données, ainsi que de décrire les mesures prévues pour être conformes GDPR par anticipation du délai du 25 mai 2018. Cette lettre est censée être un point de départ devant être adaptée à chaque organisation.

Ce modèle a été développé par le groupe de travail HFTP Hospitality DPO/GDPR. Ce groupe de travail est constitué de vingt-trois experts de l'industrie hôtelière et a pour but de développer des lignes directrices spécifiques au domaine de l'hôtellerie afin d'aider la préparation à la conformité GDPR.

Règlementation générale européenne de protection des données (GDPR)

Lettre-type: requête de conformité du vendeur

[Destinataire],

La législation concernant la réglementation générale européenne de protection des données (GDPR) et la date butoir de conformité du 25 mai 2018 pointent à l'horizon. Ceci est l'opportunité d'évaluer notre écosystème digital, non seulement en terme de réseau, mais aussi en terme d'opérations.

Ainsi, nous devons réviser notre contrat fournisseur car:

1. Nous souhaitons que nos hôtes soient confiants que leur personne, autant que leurs informations personnelles, sont en sécurité lors de leur séjour dans nos établissements.
2. Notre réputation dépend de notre utilisation de vos systèmes.

Etant notre partenaire, nous vous demandons de vous joindre à nous dans notre évaluation des mesures concernant la sécurité des données et leur confidentialité, de l'aspect technique au procédural.

Nous devons évaluer les protocoles de protection des données de votre/vos produit(s) et service(s), mais aussi comprendre l'engagement et la vision de votre société via votre déclaration de conformité GDPR pour le(s) produit(s) et service(s) que vous nous fournissez.

Ceci est nécessaire car nous sommes convaincus que la conformité GDPR sera cruciale pour toute entreprise fournissant des biens et services à des résidents Européens, et ce dès le mois de mai 2018. Ceci s'applique à toute information personnelle concernant nos clients et leur lieu de stockage. Le lieu de stockage des données clients (p.ex. dans le cloud) pourrait ainsi considérablement affecter notre contrat commercial.

Comme il est très peu probable qu'un des contrats que nous ayons conclus ait anticipé les prérequis GDPR, nous avons besoin d'une réponse de votre part confirmant les points suivants :

- a. La déclaration générale et la politique de votre compagnie concernant la conformité future des produits
 - b. Le calendrier concernant les points abordés ci-dessus (période précédent le mois de mai)
 - c. Une confirmation du lieu de stockage de nos données (si ceci est applicable)
 - d. Un calendrier afin de convenir des modifications légales des contrats afin de tenir compte de la conformité GDPR
- Veillez, s'il-vous-plaît, accuser dès que possible la réception de cette lettre.

Sans réponse de votre part d'ici le 31 décembre 2017, nous considérerons que votre/vos produits ne sont probablement pas conformes aux normes GDPR et nous devons, par conséquent, considérer un autre fournisseur afin d'éviter de potentielles amendes envisagées par cette réglementation.

GDPR se concentre essentiellement sur le droit des hôtes à la confidentialité de leurs données. Notre but est d'être certains que notre stratégie liée aux données atteigne au moins les obligations de maintenir la conformité GDPR. C'est le moins que nous puissions faire pour nos hôtes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

[Expéditeur]